

COLLÈGE DE FRANCE

— 1530 —

Communiqué de presse
8 février 2024

La neurotechnologie : sciences et ingénierie pour de nouvelles thérapies

Leçon inaugurale

Stéphanie Lacour

Invité sur la chaire annuelle *Innovation technologique Liliane Bettencourt*
pour l'année 2023-2024

Le jeudi 29 février 2024, à 18 h
en public au Collège de France
ou en direct sur www.college-de-france.fr

Spécialiste en neurotechnologies, Stéphanie Lacour conçoit une science fondée sur le dialogue entre experts pour développer et implémenter la prochaine génération de dispositifs électroniques, idéalement souples, visant à communiquer avec le système nerveux à des fins thérapeutiques.

Neurotechnologie : domaine interdisciplinaire émergent qui fusionne les neurosciences et les technologies pour explorer, comprendre et manipuler le système nerveux. Cette discipline offre de vastes possibilités pour déchiffrer les mécanismes neuronaux, diagnostiquer et traiter les troubles neurologiques, et améliorer les capacités cognitives et les interactions homme-machine.

Stéphanie Lacour

- Ingénieure de formation
- Directrice de l'Institut interdisciplinaire Neuro-X de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), en Suisse
- Invitée à occuper la chaire annuelle Innovation technologique Liliane Bettencourt au Collège de France, en 2023-2024

⇒ [Biographie complète](#)

Enseignements

- Stéphanie Lacour prononcera sa leçon inaugurale intitulée [La neurotechnologie : sciences et ingénierie pour de nouvelles thérapies](#), le 29 février 2024.
- Son cycle de cours [La neurotechnologie](#) débutera le 1^{er} mars 2024.
- Elle organisera un colloque le 14 juin 2024 intitulé [Translation et adoption clinique de la neurotechnologie](#).



« Dans ce domaine, il est vital d'abattre les cloisons. Les neurotechnologies à venir n'auront un impact que si, autour de la table, se réunissent médecins, cliniciens, technologues, neuroscientifiques, ingénieurs et informaticiens. Nous devons résoudre un problème global qui appelle une équipe multidisciplinaire. Chacun a son domaine d'expertise, mais il faut vouloir franchir des frontières vers des domaines dans lesquels nous n'avons pas été formés. Je suis ingénieure, à la base, toutefois j'ai appris à dialoguer avec des médecins et des neuroscientifiques pour mieux comprendre leurs besoins, et leur présenter nos défis afin qu'ils appréhendent aussi les limitations de la technologie. Si un ingénieur travaille seul, dans son coin, il va produire un dispositif souvent trop complexe, que le chirurgien ne pourra pas utiliser. Or, il est vital de comprendre les besoins et les impératifs de l'utilisateur final du dispositif. Depuis une ou deux décennies, les acteurs universitaires prennent de plus en plus conscience du bénéfice d'un travail réalisé à l'interface des disciplines. Une question cruciale est de savoir comment former les gens à travailler au-delà des frontières disciplinaires, et je pense que le monde académique, en général, n'est pas encore très adapté à cela. »

Stéphanie Lacour

Cette citation provient de son entretien [Il faut mettre les neurotechnologies au service de nouvelles thérapies](#), à découvrir sur notre site web.

Les événements du Collège de France sont gratuits et librement accessibles par tous, sans inscription préalable.

En raison de l'affluence, les représentants de la presse et des médias sont priés de réserver leur place auprès de presse@college-de-france.fr

À propos de la chaire Innovation technologique Liliane Bettencourt

La chaire Innovation technologique Liliane Bettencourt, créée en 2006, marque la volonté commune du Collège de France et de la [Fondation Bettencourt Schueller](#) de mettre en valeur l'importance des travaux qui doivent être consacrés à l'innovation technologique. Stéphanie Lacour est le 17^{ème} chercheur invité sur cette chaire.

Le titulaire de la chaire, désigné par l'assemblée des professeurs du Collège de France, est renouvelé chaque année afin de favoriser un enseignement à la pointe de la recherche dans un secteur très diversifié, où les applications technologiques sont nombreuses.

La Fondation Bettencourt Schueller poursuit à travers cette chaire son objectif prioritaire de soutien à une recherche scientifique d'excellence dans des domaines aux confins de la recherche fondamentale et de l'innovation.

À propos de la Fondation Bettencourt Schueller

« Donnons des ailes aux talents »

À la fois fondation familiale et reconnue d'utilité publique depuis sa création, en 1987, la Fondation Bettencourt Schueller entend « donner des ailes aux talents » pour contribuer à la réussite et à l'influence de la France.

Pour cela, elle recherche, choisit, soutient, accompagne et valorise des femmes et des hommes qui imaginent aujourd'hui le monde de demain, dans trois domaines qui contribuent concrètement au bien commun : les sciences de la vie, les arts et la solidarité.

Dans un esprit philanthropique, la fondation agit par des prix, des dons, un accompagnement personnalisé, une communication valorisante et des initiatives co-construites.

Depuis sa création, la fondation a récompensé 647 lauréats et soutenu plus de 1300 projets portés par de talentueuses personnalités, équipes, associations, organisations.

Plus d'informations sur www.fondationbs.org | Twitter : @Fondation_BS | Instagram : @fondationbettencourtschueller | Facebook : @BettencourtSchuellerFoundation | #TalentFondationBettencourt.

À propos du Collège de France

Le Collège de France, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche établi à Paris depuis 1530, répond à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. On y enseigne ainsi à tous les publics intéressés, sans aucune condition d'inscription ni de diplôme, « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts ». Il a également pour mission de favoriser l'approche interdisciplinaire de la recherche et de diffuser les connaissances en France et à l'étranger. Il propose, dans ses amphithéâtres et en ligne, près de 1000 cours et conférences chaque année, en accès libre à tous les publics : étudiants, chercheurs ou simples curieux.

Le Collège de France est membre associé de l'Université PSL.

www.college-de-france.fr

Contact presse & médias

David Adjemian
+ 33 1 44 27 10 18
presse@college-de-france.fr